

Crépy, le 19 juin 2024

DOSSIER DE PRESSE

Construction de 6 logements individuels locatifs

Le mercredi 19 juin 2024 à 11h30, rue Vignerons

Rendez-vous à l'angle de la rue Vignerons, à quelques pas de l'Eglise Notre-Dame, où se trouvait l'ancienne charcuterie de la commune. Ce site d'une surface de près de 2000 m², était resté à l'abandon depuis de nombreuses années. Après plus d'un an de travaux, dont une phase importante de désamiantage et de démolition, le site est métamorphosé. Les anciens bâtiments ont été restructurés et réhabilités en 6 logements neufs individuels, principalement destinés aux familles avec enfant.

Ce programme porté par l'OPAL représente de nombreux avantages pour la commune de Crépy. Tout d'abord, la requalification du patrimoine permet de revaloriser le cadre de vie, tout en préservant l'histoire locale. La création de logements répond à la demande croissante de logements, notamment familiaux, sur un secteur attractif de par sa proximité avec la ville de Laon. Enfin, optimiser l'utilisation des infrastructures existantes participe à la dynamique de développement durable en limitant l'étalement urbain tout en créant des espaces de vie modernes et fonctionnels, adaptés aux besoins.

DESCRIPTION DU PROJET



Le programme

Le site présente :

- **6 logements individuels familiaux dont 2 logements neufs et 4 en acquisition amélioration.**
Les logements neufs sont de typologie T4 (d'une surface d'environ 80 à 90 m²). Parmi les logements réhabilités, 3 sont de typologie T4 (d'une surface d'environ 80 à 90 m²) et 1 de typologie T2 (d'environ 50 m²),
- **10 places de stationnement**, dont 1 place réservée pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- **1 local à vélos.**

Plusieurs logements bénéficient d'une double entrée pour l'accès à la rue et à la cour.

Le calendrier

Démarrage du chantier : mars 2022. Durée des travaux : 13 mois.

Fin du chantier : octobre 2023.

Entrée des locataires : novembre 2023.

Architecte : Site et Cité Architecture à Laon (02000)

Les équipements spécifiques des logements

Des barres de maintien et relevage sont installées dans les douches pour 4 des logements T4 réhabilités et le logement T2. Les 2 logements neufs T4 ainsi qu'un des logements T4 réhabilité sont quant à eux équipés d'une baignoire.

La performance énergétique

Une chaudière ventouse gaz alimente les logements en eau chaude et chauffage. Des panneaux photovoltaïques ont été positionnés sur la couverture du local à vélos pour alimenter les deux T4 neufs, situés en front à rue.

L'ensemble des habitations est équipé pour assurer un confort thermique de qualité. Elles sont dotées :

- d'une VMC hygro-réglable de type B individuelle,
- de radiateurs sèche-serviettes,
- d'une robinetterie thermostatique sur les baignoires et les douches,
- d'un thermostat d'ambiance numérique programmable.

Coût de l'opération : 1 380 696 € TTC

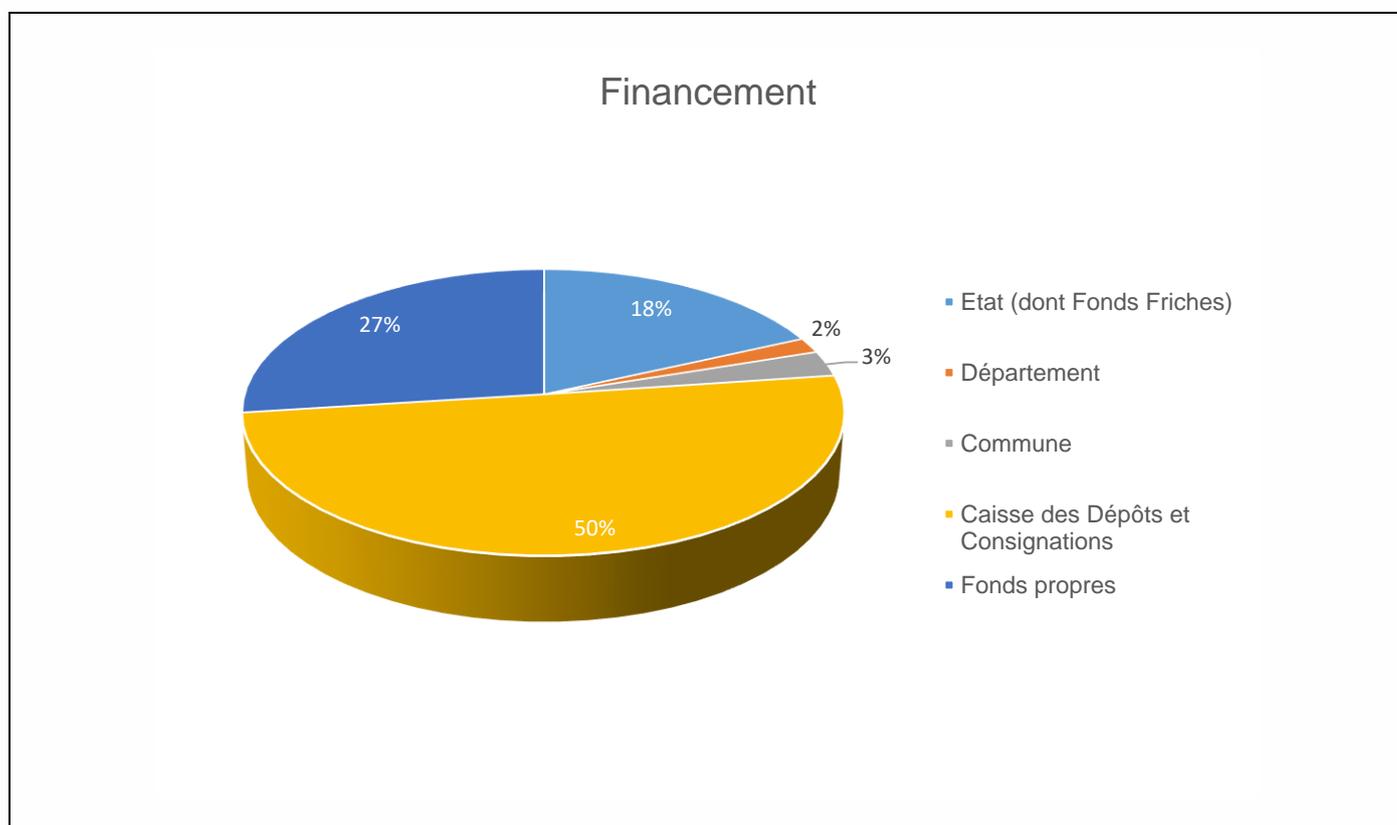
➤ **Subventions bâtiment : 300 511 €**

Etat (dont Fonds Friches)	236 511 €
Département	24 000 €
Commune	40 000 €

➤ **Emprunts : 706 939 €**

Caisse des Dépôts et Consignations	706 939 €
------------------------------------	-----------

➤ **Fonds propres : 373 246 €**



**Un programme de plus de 1,3 millions d'euros,
c'est autant d'argent public investi pour notre territoire.**